



<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
Cabinet PERIGUEUX	Cabinet BERGERAC
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
cabinet@jurisaquitaine.com - http://www.jurisaquitaine.com	



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES **EN UN SEUL LOT**

D'un ensemble immobilier situé sur les communes de FOSSEMAGNE et MILHAC D'AUBEROUCHE (Dordogne), sur une mise à prix de 22.000 € avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de 13.200 € frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX au Palais de Justice, 12 Bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX le **MARDI 06 FEVRIER 2018 A 14 HEURES, au plus offrant et dernier enchérisseur.**

A la requête de la SCP Pascal PIMOUGUET - Nicolas LEURET - Sylvie DEVOS-BOT, société civile professionnelle de Mandataires Judiciaires à la liquidation des entreprises, immatriculée au RCS Bergerac sous le numéro D 444 762 330, dont le siège social est sis 37 Rue du Professeur Pozzi, 24100 BERGERAC, représentée par son co-gérant en exercice, Maître Nicolas LEURET, Mandataire judiciaire, demeurant Résidence Le Mercurial, 78 avenue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX, es-qualité de Liquidateur de Christian PETIT, né le 18 septembre 1952 à Périgueux, de nationalité française, demeurant 11 rue de la Cible 24430 RAZAC SUR L'ISLE, nommée à cette fonction suivant jugements du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX des 08/11/2011 et 10/01/2012, ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric MOUSTROU, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

il sera procédé à la vente d'immeubles sis commune de FOSSEMAGNE (DORDOGNE), lieudit La Chenevière, cadastrés section D n°2, D n°3, D n°19, D n°20, D n°948, et lieudit Vallon de Catalan cadastrés E n°654, E n°883 d'une contenance totale de 01 ha 08 a 23 ca, consistant en un corps de ferme composé de deux bâtiments à usage d'habitation, reliés entre eux, une ancienne volière, une ancienne porcherie, un hangar, une maison mitoyenne, avec terrains autour, d'immeubles sis commune de MILHAC-D'AUBEROUCHE (DORDOGNE), lieudit Chante Grele cadastrés section D n°29, D n°33, D n°34, D n°36, D n°37, D n°40, D n°41, D n°52, D n°54, D n°452, D n°454 d'une contenance totale de 04 ha 59 a 48 ca, consistant en diverses parcelles de terrains, ainsi que tout ce qui pourra en dépendre sans exception ni réserves.

Une visite des lieux est organisée par la SELARL AUBERT GARD LACOUTURE, Huissiers de Justice à PERIGUEUX, le 16 Janvier 2018 de 14 heures à 16 heures (Tél : 05.53.53.41.78).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX sous le n°15/00024 ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°212160.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. MOUSTROU, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 06/12/2017.

Signé : Me F. MOUSTROU. Pour avis.